

# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE

Unité de Coordination et de Management des Projets du ministère

## UCM

PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LES MINI-RESEAUX A BASE D'ENERGIE  
RENOUVELABLE

Programme n° G-DC-FFO-ZZZ-01

Don n°ML-024

Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI)

N° 002/SEFA/MRHE/UCM/PMS/CONS/2023 du 15/02/2023

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un financement dans le cadre du Fonds des Énergies Durables pour l'Afrique, SEFA en sigle, administré par la Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement (ci-après dénommés collectivement la « Banque ») afin de couvrir le coût du **Programme de soutien pour les mini-réseaux à base d'énergie renouvelable**, et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour conclure le contrat du Consultant (Firme) chargé de mener la mission d'« audit financier, comptable et de la passation des marchés ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, l'examen des états financiers du programme à son achèvement, c'est-à-dire depuis sa mise en vigueur. A ce jour, le programme ne comptabilise dans son registre qu'un seul contrat signé dans la composante services.

L'Unité de Coordination et de Management des projets du ministère de l'Energie et Ressources hydrauliques, UCM en sigle, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'UCM de le retenir sur la liste restreinte. La méthode de sélection est le moindre coût (SMC).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique de Passation des Marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 8h00 – 12h00 et 13h00 – 17h00.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023 à 14 heures 00** et porter expressément la mention « **Mission d'audit financier, comptable et de la passation des marchés du programme de soutien pour les mini-réseaux à base d'énergie renouvelable** »

**L'adresse mentionnée ci-dessous est :**

À l'attention : **Maximilien MUNGA, Coordonnateur national**

l'Unité de Coordination et de Management des Projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM)

1022, avenue des Forces Armées (ex-avenue du Haut Commandement), Concession Zimbali & Gombe River-2ème étage (en face de l'entrée de l'Institut français-Halle de la Gombe), Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa

E-mail : : [info@ucmenergie-rdc.com](mailto:info@ucmenergie-rdc.com)

**République Démocratique du Congo**